

RAPPORT N° 262 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 19 DECEMBRE 2020

Le présent rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 12 au 19 décembre 2020 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins deux (2) personnes ont été assassinées au cours de la période dans différentes localités du pays et une (1) personne a été grièvement blessée par des bandits armés.

Le rapport fait également état d'un (1) jeune homme qui a été enlevé par des personnes inconnues et cent et une (101) femmes et filles destinées au trafic humain vers les pays du Moyen-Orient qui ont été découvertes dans une maison en Marie de Bujumbura.

1. Atteintes du droit à la vie

- Dans l'après-midi de dimanche 13 décembre 2020, un corps sans vie d'une femme sexagénaire qui n'a pas encore été identifiée a été découvert par des passants dans la rivière Mpanda en province Buzanza (ouest du Burundi) qui ont immédiatement alerté les responsables administratifs et policiers.

Selon des témoins, le corps de la victime qui présentait des blessures sur son visage a été repêché sur ordre de ces responsables et a été évacué vers la morgue de l'hôpital Mpanda sans aucune procédure de son identification.

SOS-Torture/Burundi regrette que des personnes continuent d'être assassinées dans le silence complice des autorités administratives et policières depuis particulièrement la prise de fonctions du nouveau président Évariste Ndayishimiye.

- Un corps sans vie d'une jeune fille qui n'a pas encore été identifiée a été découvert près de la Paroisse Buhonga dans la localité appelée Buyuki de la commune Kanyosha, en province de Bujumbura. D'après une audio accompagnée d'une photo du corps de la victime qui a circulé sur les réseaux sociaux depuis le lendemain du crime, son corps a été découvert dans une maison en construction non encore habitée et la jeune fille aurait été tuée par strangulation dans la nuit du dimanche 13 décembre 2020 par des individus non encore identifiés.

2. Atteintes à l'intégrité physique

- Dans la nuit de lundi 14 décembre 2020 vers 22 h, trois hommes non encore identifiés et armés de fusils et de couteaux ont fait irruption dans un café sis à la 6^{ème} avenue numéro 32 de la zone Buyenzi, en commune Mukaza de la Mairie de Bujumbura et ont grièvement blessé une jeune fille propriétaire de ce café prénommée Francine au niveau de la nuque, de la poitrine et de la tête avant de vandaliser sa boutique.

Selon des sources sur place, les malfaiteurs ont volé des téléphones et une somme d'argent dont le mandat n'est pas encore connu et se sont enfuis à bord d'un véhicule de type taxi qui n'a pas été identifié tandis que la victime a été évacuée à l'un des hôpitaux de Bujumbura pour des soins de santé.

3. Enlèvements et disparitions forcées

- Au soir de lundi 14 décembre 2020, des personnes non encore identifiées ont enlevé un jeune informaticien du nom de damascène Bagorikunda résidant à Gasenyi, dans la zone Gihosha, en commune urbaine de Ntahangwa (nord de Bujumbura). Ses proches confirment que ses téléphones sont éteints et qu'ils l'ont cherché dans les différents cachots de la Mairie de Bujumbura en vain.

4. Violences sexuelles basées sur le genre

- Dans l'avant-midi de lundi 14 décembre 2020 vers midi, cent et une (101) femmes et filles coupées du reste du monde, car n'ayant aucun moyen de communication avec l'extérieur, ont été appréhendées par la police dans une villa sise à Buterere en Mairie de Bujumbura qui est louée par une organisation appelée « Culinary Training Agency Burundi », près de l'aéroport international de Bujumbura.

Selon une source policière, ces femmes et filles étaient en attente de transfert, via certains pays africains comme la Tanzanie, l'ouganda ou le Kenya, vers certains pays du Moyen-Orient comme l'Arabie Saoudite, l'Oman, les Emirats Arabes Unis et le Yémen où, aussitôt arrivées, elles sont vendues comme des esclaves et subissent plusieurs types de violences sexuelles et basées sur le genre par leurs maîtres et/ou les proches de leurs familles.

SOS-Torture/Burundi et d'autres organisations de la société civile mettent en cause, à travers des rapports documentés, le parti au pouvoir, le CNDD-FDD (Conseil National pour la Défense de la Démocratie - Forces pour la Défense de

la Démocratie), et certaines institutions étatiques comme la PAFE (Police de l'Air, des frontières et des Étrangers), le SNR (Service National de Renseignement), les services aéroportuaires, les services de la présidence et du ministère de l'intérieur dans le trafic des jeunes filles et femmes vers les pays du Moyen-Orient, un trafic qui génère des milliards de francs burundais pour quelques privilégiés du système CNDD-FDD.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.